



PN

DECISION N°425 LOCATIONS

« LOCATION GARAGE N°6 - 35 rue du Dr Schweitzer »

Vu l'article L 2122 - 22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Conformément à la délibération du Conseil Municipal du 15 juin 2020, par laquelle il a délégué certains de ses pouvoirs à Monsieur le Maire en application de l'article L 2122 -22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la demande de [REDACTED], tendant à louer un garage sis 35 rue du Dr Schweitzer

Le Maire,

D E C I D E

- de louer à [REDACTED], le garage n°6 sis 35 rue du Dr Schweitzer, à compter du 15 juin 2025.

Une convention de location sera établie et fixera les autres conditions de location.

Pompey, le 4 juin 2025



Le Maire,

Laurent TROGRIC

Publié par voie électronique le 13/06/25
Transmis à la Préfecture le [REDACTED]